



A Tours le 17 septembre 2013

Monsieur le Président,

Les élus en CAPL n° 2 d'Indre et Loire profitent de cette convocation en CAPL pour marquer leur opposition à votre application des règles de gestion.

En effet, il est inadmissible que les affectations nationales, affinées par la CAP mouvement local cadre B Filière Fiscale, ne soient pas respectées.

Non seulement vous méprisez les instances paritaires, mais vous faites fi de la souffrance des agents, laissés à l'abandon, qui plus est dans une période sensible et de forte affluence (sortie des avis IR).

Nous ne pouvons passer sous silence ce qui s'apparente, au mieux à de l'inconscience, ou au pire à de l'inconséquence, le fait de laisser un secteur d'assiette sans contrôleur par le fait du prince.

L'absence totale de prise de conscience des difficultés rencontrées par le service vous a conduit, dans l'urgence, après intervention des représentants du personnel, à trouver une solution insatisfaisante à long terme, aussi bien pour le service que pour l'agent mis à contribution.

Si le détachement est une décision de gestion, (nous vous faisons remarquer qu'il s'agit du troisième détachement de cadre B dans le même service, sur six postes implantés) la moindre des choses est d'en anticiper les conséquences, d'en informer le service concerné ainsi que les représentants des personnels.

Cette nouvelle attaque vient après le clash connu lors de la CAPL d'affectation des cadres C du 09/07/2013 vous ayant vu mettre à mal les règles de gestion.

Nous revendiquons donc l'application des décisions de la CAP et condamnons le non respect de celle-ci.

Nous refusons de cautionner votre conception du dialogue social pour le moins arbitraire et par conséquent nous refusons de siéger en première convocation aux CAPL appel de notation cadre B.

